

**Fraternité Champagnat**

Rue du Bua, 6  
B – 6723 Habay-la-Vieille  
Tél. +32 (0) 63 42 21 65  
Fax. +32 (0) 63 42 42 25

[contat@lebua.be](mailto:contat@lebua.be) – [www.lebua.be](http://www.lebua.be)

Banque de la Poste : 000-0108499-53

IBAN BE53 0000 1084 9953  
BIC BPOTBEB1



**CONDITIONS GÉNÉRALES**

---

**CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT – 2017**

---

**1. Réservation**

- Après accord sur les dates de réservation, le formulaire de réservation sera dûment complété, signé et renvoyé dans la semaine qui suit. Ceci implique la prise de connaissance et l'acceptation des conditions d'hébergement.
- Le nombre de participants pourra être modifié jusqu'à 5 jours avant le séjour.
- Ce délai passé, un forfait de 15,00 € sera facturé, par participant absent, pour les repas et l'hébergement.
- Durant les séjours en pension complète, une absence partielle d'un participant, ne sera pas décomptée dans la facturation.

**2. Acompte**

- La réservation devient effective avec le versement équivalent à 20 % des frais de séjour. Une note de frais sera envoyée à cet effet, sur base du formulaire de réservation.
- Le versement de l'acompte doit être effectué endéans les 15 jours après réception de la note de frais, sur le compte de la Banque de la Poste :  
ASBL Frères Maristes de Belgique  
IBAN : BE53 0000 1084 9953 – BIC : BPOTBEB1
- Après le séjour, l'acompte est déduit de la note de frais qui sera remise en fin de séjour.

**3. Désistement du groupe**

- En cas d'annulation, l'acompte n'est pas remboursé.
- Si le désistement intervient moins d'un mois avant le séjour, 1/3 des frais sera facturé.
- Si le désistement intervient moins de 10 jours avant le séjour, 50 % des frais seront facturés.

(suite au verso)

#### 4. Divers

- Le Centre d'accueil Le Bua ne peut être tenu pour responsable des vols, dégradations ou accidents sur les parkings, ni des vols ou pertes d'objets personnels.
- Les groupes d'enfants et de jeunes sont supervisés par les adultes accompagnants, durant les activités comme durant les pauses. Il en est de même si les enfants et les jeunes sont autorisés à se rendre dans les étages des chambres durant la journée.
- Les adultes peuvent avoir une clé de la chambre. Lors du départ, le responsable rapporte toutes les clefs. Une somme de 10,00 € sera exigée en cas de perte ou de casse d'une clef.
- Les repas sont servis aux heures suivantes :
  - o Déjeuner: 8h00
  - o Dîner : 12h00 (dimanche à 12h30)
  - o Souper : 19h00

Tout changement à cet horaire est à convenir avec le Directeur du Centre.

- Il revient au groupe de débarrasser les tables, de les nettoyer et, le cas échéant, de les préparer pour le repas suivant.
- Repos nocturne : entre 22h00 et 7h30, pas de bruit aux étages où se trouvent les chambres, et pas de musique dans les locaux ou à l'extérieur.
- Il est interdit de fumer dans le bâtiment ; ceci comprend : les locaux, les chambres, les couloirs, la salle à manger, les salles de séjour (livings), ainsi que les sanitaires.
- Sauf accord préalable, il n'est pas permis d'apporter des boissons alcoolisées.

-----

En signant ce formulaire, l'organisateur ou l'association responsable accepte les conditions ci-dessus.

Lu et approuvé pour accord (veuillez écrire cette mention) :

Nom :

Date :

Signature :

Organisation : (cachet) :

N.B. Ce document est à signer et à renvoyer soit par courrier postal, soit par Fax, ou encore par courriel s'il a été scanné.